

Jeunes : la nécessaire mobilisation!

Les jeunes sont les premières victimes du chômage, notamment ceux qui n'ont pas eu l'opportunité d'avoir des études ou une formation assez qualifiante.

26% des moins de 25 ans sont au chômage!

Les nouveaux dispositifs mis en place par le gouvernement au nom du prétendu coût du travail, comme l'ANI sur la sécurisation de l'emploi, précarisent toujours plus les salariés.

Pour les jeunes, les salaires sont bas au départ et les augmentations sont de moins en moins nombreuses. De nombreux stages restent aujourd'hui sous-payés.

De nombreux étudiants doivent financer leurs études en travaillant en parallèle tout en économisant sur les dépenses de santé, de nourriture, etc. pour réussir à survivre.

L'âge moyen du premier emploi stable est de 26 ans en France.

L'âge moyen de liquidation de la pension est de 61,5 ans.



Et pourtant le gouvernement prévoit...

- ⇒ L'augmentation de la cotisation sociale de **0,3%**. Sauf que les patrons se verront compenser cette nouvelle « charge » par la diminution des cotisations de la branche famille de la sécurité sociale.
- ⇒ Le rallongement du nombre d'années de cotisation jusqu'à **43 ans voire 44** pour les générations nées après 1973.
- ⇒ Le maintien des décotes pour les salariés qui partiront avant **67 ans** sans avoir obtenu le nombre suffisant d'annuités.
- ⇒ L'âge légal de départ à la retraite de 62 ans ne bouge pas mais c'est un leurre. Les jeunes générations seront dans l'obligation de travailler bien plus longtemps, jusqu'à 70 ans, ou de partir à la retraite avec des pensions amputées d'une large part.



La justification de tout cela...

... il manque 20 milliards pour les retraites.



20 milliards c'est quoi?

- ⇒ 1/10 des cadeaux fiscaux accordés aux entreprises,
- ⇒ 2/3 des exonérations des cotisations patronales,
- ⇒ 1/2 des dividendes versés aux actionnaires du CAC40,
- ⇒ 1/4 du montant estimé de la fraude sociale,
- ⇒ 1/10 des aides en tout genre accordées aux entreprises,
- ⇒ **Le double des 10 milliards d'euros** qui seraient récupérés si on appliquait l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.



C'est pourquoi, avec la CGT, revendiquez :



- ⇒ La validation des années d'études et de formation dans le calcul des retraites,
- ⇒ La prise en compte des périodes d'apprentissage, de stage et leur juste rémunération,
- ⇒ La prise en compte des périodes d'inactivité forcée, périodes où les jeunes cotisent de manière inégale,
- ⇒ Le retour à l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans et la diminution du nombre d'années de cotisation,
- ⇒ Une retraite minimale de 75% du meilleur salaire brut et au moins à hauteur du SMIC (revendiqué à 1700€),
- ⇒ A hausse de l'emploi stable et qualifié,
- ⇒ A qualification égale, salaire égal

Le 18 septembre, manifestez pour vos retraites!

Signez la pétition : <http://www.retraites-jeunes.fr/>